

Rencontre avec...

Marie-José Joly, responsable de l'antenne de Saint-Pierre-des-Corps du Secours populaire.

Comptable de métier, Marie-José est arrivée au Secours populaire en 1983 par curiosité.

Elle y découvre une belle structure et décide de s'y investir fortement jusqu'à aujourd'hui où elle occupe bénévolement, le poste de Responsable de l'antenne de Saint-Pierre-des-Corps, qu'elle a fait grandir depuis son arrivée en 2013.

Aujourd'hui, avec environ 10 bénévoles, cette antenne propose une boutique de livres et organise des rendez-vous pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin. L'idée est de développer l'association avec des « bénévoles/acteurs », les faire participer afin qu'ils retrouvent la confiance. « La meilleure des grâces, c'est quand une personne vient nous voir pour nous dire qu'elle n'a plus besoin de nous, elle a trouvé du travail... ».

Nous avons au cours des années tissé un lien fort



« De nouveaux locaux, à Loches, pour recevoir dignement et en toute confidentialité les personnes en détresse ».

avec Val Touraine Habitat avec notamment la mise à disposition de locaux.

« Nous travaillons régulièrement avec la Responsable du Service social de VTH qui nous a sollicités en 2022 pour la mise en place d'un nouveau projet* autour du réemploi. En effet il s'agit de recycler les mobiliers usagers,

désormais redistribués à des locataires en difficulté financière ».

Ainsi, 6 locaux à Amboise, Chinon, Joué-lès-Tours, Loches, Montlouis-sur-Loire et Tours, ont été proposés au Secours populaire afin de stocker les biens récupérés pour ensuite les proposer en priorité aux locataires de VTH. Et ce, sur prescription d'un travailleur social de votre Office.

Lors de la phase expérimentale, ce sont 7 familles qui ont eu accès à ce nouveau dispositif. Elles ont ainsi eu l'opportunité d'acquérir à moindre coût le mobilier nécessaire à leur installation. La nouveauté c'est que désormais les salariés de VTH peuvent faire don de mobiliers ou d'électroménager pour renforcer ce dispositif.

« Attachés à ce projet et au partenariat avec VTH, nous ne manquerons pas de les faire grandir ».

*Projet « Sauvons les meubles ».

jil

N°9

octobre 2023

journal info locataires
qui se plie en 4 pour vous informer



Speakylink

NOUVEAUTÉ : UNE SOLUTION DE TÉLÉDIAGNOSTIC DÉPLOYÉE.

Lire la suite

En bref
Soutenir les
associations
locales



Le geste malin
Enquêtes SLS/OPS
Nouveau :
la déclaration
en ligne !



Directeur de la publication : Jean Luc Triollet
Directeur de la rédaction : Éric Bédoyan
Rédaction : Charlotte Le Gall - Lionel Guenerie
Numéro 9 - Octobre 2023 - 22 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN : 2274 - 3235
Conception & réalisation : Kubilai
Impression Imprim'Express, papier PEFC, Imprim' Vert.

www.valtourainehabitat.fr

PEFC 10-31-1349 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Déployée sur tout le patrimoine de Val Touraine Habitat, la solution Speakylink va permettre d'améliorer :

- **La qualité de service** rendu à nos locataires. En effet, grâce au télédiagnostic, on peut identifier très rapidement et efficacement la nature du dysfonctionnement et ainsi le résoudre plus vite.
- **L'environnement** : éviter des déplacements en voiture.
- **L'économie** : moins de dépense de carburant et moins de perte de temps sur les trajets.

Une solution multicanale et innovante.

- Utilisable sur smartphone, ordinateur, tablette.
- Pas de coût de communication pour le locataire.
- Une solution sécurisée où vos données sont protégées et non conservées.

Speakylink est une solution innovante, déployée pour la première fois en Région Centre-Val de Loire par un bailleur social. En effet, elle était davantage réservée aux industries de pointe, aux assurances et aux pompiers. Ce nouvel outil améliorera notre qualité de service au quotidien et renforcera notre proximité auprès de nos 44 000 locataires !

Plus d'information : <https://www.youtube.com/watch?v=lfYOlFMijKE>

« Après une phase de test et de formation du personnel, cet outil particulièrement simple à utiliser, ne nécessite aucune installation. Dans le cas d'un dysfonctionnement complexe à décrire par téléphone, le collaborateur de VTH envoie un lien par SMS. En suivant celui-ci, le locataire est mis en relation avec lui. Guidé en direct,

il peut alors filmer des éléments précis, comme par exemple, la localisation d'une fuite ou une pièce défectueuse.

Cela permet de cerner la problématique, apprécier l'urgence, mandater le bon prestataire, tout en évitant de nombreux déplacements sur les

lieux. Nous gagnons alors un temps considérable aussi bien pour le diagnostic que dans le traitement des réclamations. C'est particulièrement le cas pour des secteurs les plus isolés. »

Loïc Beguin, responsable gestion de proximité à l'agence de Loches.

Nouveauté !

Une solution de télédiagnostic adoptée en agences et au siège.

Val Touraine Habitat choisit Speakylink pour une meilleure relation client.

Dans le cadre de son amélioration continue et de sa politique de qualité de services, Val Touraine Habitat a choisi de mettre en place une nouvelle solution pour améliorer sa relation avec vous. Efficacité et gain de temps garanti !

Il s'agit d'une solution d'assistance visuelle qui apporte une nouvelle approche sur nos interventions, et les besoins réels, dès le premier appel. Une solution qui va permettre une amélioration de votre satisfaction.



En bref

UN SOUTIEN FORT AUPRÈS DU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie de nos locataires, nous finançons et soutenons plus d'une trentaine d'associations, en majorité dans le cadre des Contrats de ville et de Coup de pouce. En 2022, les subventions versées par Val Touraine Habitat représentent une somme de plus de 120 000 euros. Durant cette même année, VTH a créé un poste de Chargée de développement social afin d'accentuer et de renforcer sa proximité au cœur des territoires. Imaginer et mettre en place des initiatives développant la création de lien ou favorisant la cohésion dans un quartier et l'insertion des habitants des résidences, aussi bien en milieu urbain que rural, tel est la volonté de notre Office à travers la création de ce poste.

ATTENTION, ARNAQUES AUX LOYERS



Des escrocs vous contactent par email, par courrier ou par SMS en se faisant passer pour Val Touraine Habitat. Ils utilisent notre logo, le nom de salariés de l'entreprise, ils connaissent le montant de votre loyer, etc. Ils vont prétendre que nous avons changé de banque et que le loyer doit désormais être versé sur un nouveau compte.

1/ Ne procédez à aucun changement de coordonnées bancaires.

Appelez tout de suite votre interlocuteur habituel pour vérifier qu'il est bien l'auteur de la demande ;

2/ Avertissez-nous au plus vite.

Si vous avez l'email des escrocs, faites-le-nous suivre ;

3/ Ne communiquez jamais des informations relatives à votre carte ou votre compte bancaire par mail ou par téléphone ;

4/ La plateforme publique Pharos permet de faire un signalement en ligne si vous détectez une arnaque au loyer.

Grand angle

Sorigny



« Rue des Écoles » : une construction en centre bourg



Investissement : 1 355 000 €

Implantée en centre bourg et à proximité des commerces, écoles et médiathèque, l'opération de construction « Rue des Écoles », comprenant 9 logements neufs dont 7 intermédiaires et 2 individuels, a été livrée durant l'été 2023.

Dans une démarche écologique, les logements sont équipés notamment de panneaux photovoltaïques, de robinetteries économes permettant d'atteindre une performance thermique correspondant à la RT 2020 - 20%. Des stationnements végétalisés complètent ce projet.

Preully-sur-Claise

« Saint-Nicolas 1&3 » : une rénovation complète



Investissement : 524 000 €

Située au sud du département, au cœur d'un territoire rural dynamique, l'opération « Saint-Nicolas 1&3 » a bénéficié d'un programme de travaux de rénovation important en 2022-2023.

Ce sont donc 12 logements, 6 individuels et 6 collectifs, qui ont été réhabilités. Les logements collectifs étant en copropriété, seuls des travaux intérieurs ont été entrepris, avec la réfection complète des pièces humides et une mise en sécurité électrique.

Les logements individuels ont, quant à eux, bénéficié en complément, de travaux extérieurs avec peinture des façades, démoissage des couvertures et remplacement des portes d'entrée et portes de garages. Dans une démarche écologique, une attention particulière a été apportée aux travaux d'économies d'énergie avec entre autres le remplacement des chaudières et l'installation de robinets thermostatiques dans les logements collectifs, la pose de pompes à chaleur pour les 6 logements individuels, le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries en aluminium, isolation soufflée dans les combles des logements individuels... Une diminution des consommations est attendue pour les locataires.

Langeais



« Les Mistras » : un quartier qui se renouvelle

Dans le cadre de la restructuration du quartier « Les Mistras » engagée depuis 2013, ce sont les 32 logements collectifs des « Mistras 7 », qui ont bénéficié d'un programme conséquent de rénovation en 2022.

Des travaux de réhabilitation intérieure avec notamment le remplacement des appareils sanitaires, la mise en peinture des pièces humides... et la rénovation des parties communes.

Un soin particulier a été concentré sur les travaux d'économies d'énergie avec entre autres le remplacement du réseau de chauffage, installation de chaudières à condensation, l'isolation par l'extérieur de l'ensemble des façades et l'isolation des combles. Ce qui permettra de passer d'une étiquette énergétique D à B et par conséquent une diminution des consommations pour les locataires concernés.



Investissement : 974 000 €

Le geste malin

ENQUÊTES SLS/OPS CAMPAGNE 2024

À quoi servent ces enquêtes ?

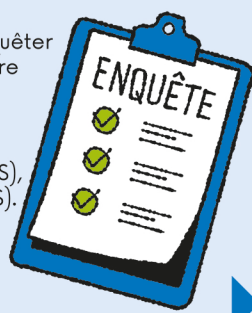
La réglementation impose aux bailleurs sociaux d'enquêter les locataires pour connaître leur situation familiale, professionnelle et leurs ressources. Une enquête est menée tous les ans (*SLS), et une tous les 2 ans (**OPS).

Qui est concerné ?

Tous les locataires.

*L'enquête SLS (Supplément de loyer de solidarité) permet de déterminer quels locataires doivent y être soumis par rapport à leurs ressources.

**L'enquête OPS (Occupation du parc social) permet à l'État d'établir les statistiques nationales.



Suis-je dans l'obligation de répondre à ces enquêtes ?

Oui ! L'absence de réponse ou une réponse incomplète entraînera une pénalité de 7,62 € par mois de retard (OPS) et l'application d'un SLS forfaitaire, ainsi qu'une indemnité pour frais de dossier d'un montant de 25 €.

Que dois-je faire ?

En octobre je réceptionne l'enquête par voie postale. Je dois la retourner avant le 08/11/2023 avec les documents demandés (en ligne ou par courrier).

NOUVEAU ! LA DÉCLARATION EN LIGNE

LES AVANTAGES :



Gain de temps



Plus économique



Meilleur suivi



Plus sécurisé



En ligne

<https://enquete-valtourainehabitat.cba.fr/>



Scannez le QR Code pour consulter l'enquête



Par courrier

Centre de traitement de l'enquête Val Touraine Habitat
TSA 71004 - 59861 LILLE Cedex 9.

Complétez, modifiez si nécessaire, datez, signez et joignez les pièces dans l'enveloppe jointe et ajoutez un timbre.



Des questions ?

0 969 324 437 (Numéro Cristal : appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le saviez-vous ?

Des nouveautés dans votre bail de location :

• Il est strictement interdit dans l'ensemble des parties communes et privatives de l'immeuble, et dans les boxes de parking, d'utiliser des appareils dangereux, de détenir ou de stocker des produits toxiques, explosifs ou inflammables autres que ceux pour un usage domestique courant ne pouvant pas

nuire à la sécurité des occupants de l'immeuble. L'utilisation et le stockage de bouteilles de gaz ou de combustibles y compris sur les balcons, terrasses ou loggias sont formellement interdits.

• Il est interdit de stocker des batteries amovibles de véhicules électriques (trottinettes, voitures pour enfants, etc.) sur les balcons, terrasses ou loggias pour des raisons de sécurité.

• L'usage de barbecues à charbon ou à gaz est strictement interdit sur les balcons et espaces extérieurs à proximité des bâtiments. Pour les pavillons individuels, l'usage doit être maîtrisé (surveillance, éviter la propagation de fumée importante au niveau du voisinage).

• Dans les groupes collectifs, les branchements sauvages sont strictement interdits sur les tableaux électriques des parties communes. L'utilisation de rallonges électriques branchées à partir du domicile et reliées en dehors de celui-ci est strictement interdite.

En chiffres

120 000 €

c'est le montant des aides financières délivrées à des associations en 2022.

8 900

c'est le nombre de m² mis à disposition de structures associatives en 2022 dont 5 000 m² à titre gracieux.